

4 JE GARDE MON KIT DE RAMASSAGE APRÈS L'ACTION OU LE RENVOIE PAR LA POSTE

Vous pouvez conserver votre kit de ramassage pour d'autres opérations de nettoyage ou le Grand Nettoyage (de Printemps). Si vous ne souhaitez pas conserver votre matériel, vous pouvez le renvoyer propre à l'asbl Be WaPP par la poste à l'aide de l'étiquette « Retour » déjà affranchie dans le colis reçu.

5 JE COMMUNIQUE LE BILAN DE MON RAMASSAGE

Un formulaire de rapportage est mis à votre disposition dans votre espace personnel sur **bewapp.be**.

Merci de bien vouloir le remplir le plus rapidement possible après l'action. Cela permettra de dresser le bilan de tous les ramassages organisés.

Ce bilan est également très attendu par les médias et les communes qui, à leur tour, conscientiseront une large audience.

Ce support est imprimé sur du papier recyclé avec de l'encre végétale.
Éditeur responsable : Valérie Cariaux - Chaussée de Liège 221, 5100 Namur



REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ BE WAPP SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM.

Suivez les exploits des autres ramassages qui, comme le vôtre, sont organisés aux quatre coins de la Wallonie !



Vous souhaitez proposer l'initiative à quelqu'un, rendez-vous sur www.bewapp.be/je-passee-action/jorganise-un-ramassage/



@be_wapp



www.facebook.com/bewapp.asbl

ORGANISE TON RAMASSAGE

en 5 étapes

Be
WaPP



1 APRÈS MON INSCRIPTION, JE REÇOIS DES INFORMATIONS DE MA COMMUNE



Une personne de contact au sein de votre commune a été désignée pour coordonner l'ensemble des actions de ramassage. Il s'agit du Coordinateur Propreté.

Cette personne a reçu une copie de votre ramassage et doit prendre contact avec vous pour vous indiquer le lieu où vous pourrez déposer les sacs collectés lors de votre sortie afin qu'ils soient évacués par les services communaux.

Cette personne de contact peut également vous informer de ce qu'il faut faire si vous rencontrez des déchets encombrants ou dangereux.

Votre coordinateur propreté ne vous a pas encore contacté? Trouvez ses coordonnées sur <https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/jorganise-un-ramassage/#coordinateurs>

2 JE VEILLE À LA SÉCURITÉ DE MON ÉQUIPE

Le port des gants et du gilet fluo est obligatoire pour tous les participants au ramassage.

Utilisez exclusivement les sacs mis à votre disposition dans le colis qui vous a été livré.

Ne laissez jamais les jeunes enfants sans surveillance lors de l'action de ramassage.

Tous les participants sont couverts par une assurance responsabilité civile. Cette assurance couvre les dégâts occasionnés à des tiers et non vos propres dégâts matériels.



3 JE RAMASSE ET JE TRIE

Des déchets bien triés sont des déchets mieux recyclés!

Pour cela, votre équipe a reçu deux types de sacs :

 **SAC BLEU** = PMC

 **SAC TRANSPARENT** = déchets résiduels, c'est-à-dire tout autre déchet que le PMC

Évitez de mettre des choses trop sales (emballages remplis de boue, de liquide, rouillés...) dans le sac PMC. Ils perturberont les centres de tri et ne pourront être recyclés. Utilisez le sac transparent pour ceux-ci.

Les encombrants, les déchets dangereux et les dépôts clandestins ne doivent pas être ramassés ni fouillés. Merci de les signaler à la commune qui se chargera de leur enlèvement ultérieurement.

RAPPEL : PMC, C'EST QUOI ?

- | | |
|---|---|
| Bouteilles (de boisson) et flacons (de détergent) en P lastique. | Emballages M étalliques. |
| → Avec le nouveau sac bleu, d'autres déchets sont autorisés : barquettes et ravers, pots et tubes, films, sacs et sachets en plastique. | → Canettes, conserves, déodorants, couvercles et capsules métalliques, etc. |
| → PAS de flacons contenant ou ayant contenu des déchets dangereux de type huile de moteur ou des solvants. | → PAS de papier aluminium, ni de fils électriques ! |
| | C artons à boisson |
| | → Emballages d'aliments liquides, de jus de fruits, lait, etc. |